

75
*A Monsieur Cottier
Hommage de l'auteur*

A. Guébard

D^r ADRIEN GUÉBHARD

AGRÉGÉ DE PHYSIQUE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

PRÉSIDENT DE LA SOC. DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DES ALPES-MARITIMES



ESSAI D'INVENTAIRE

DES

ENCEINTES PRÉHISTORIQUES

(CASTELARS)

DU DÉPARTEMENT DU VAR

Extrait du Compte rendu du Premier Congrès préhistorique de France
(Périgueux, 1905).



LE MANS

IMPRIMERIE MONNOYER

12, PLACE DES JACOBINS, 12

—
1906

Bibliothèque Maison de l'Orient



135817

PREMIER ESSAI D'INVENTAIRE
des Enceintes Préhistoriques (Castelars)

du département du Var

PAR LE

D^r A. GUÉBHARD.

Agrégé de Physique de la Faculté de Paris.

En donnant naguère (1), comme préface à une étude descriptive de mon ami Paul Goby, un inventaire de 87 enceintes préhistoriques (au lieu d'une trentaine portées sur la Carte de Castanier) relevées *de visu* et rigoureusement pointées sur la carte au 1/320.000, dans le seul arrondissement de Grasse des Alpes-Maritimes, mon but était beaucoup moins de me livrer à un travail de statistique locale, que de tâcher d'en provoquer d'autres analogues, et de poser le premier chaînon d'une chaîne destinée à s'allonger bientôt tout le long des rives de la Méditerranée (2) et à se relier peut-être pro-

(1) PAUL GOBY et A. GUÉBHARD, *Sur les enceintes préhistoriques des Préalpes maritimes*. A. F. A. S., t. XXXIII, 1904, p. 1068-1109; 7 fig., 1 Carte.

(2) Malgré le singulier hiatus que laisse — provisoirement, je l'espère — pour ces camps, souvent dits *ligures*, la Ligurie, où, sitôt passée la Roya, l'on n'en cite plus un seul, il est à présumer qu'une jonction se fera, fût-ce par le pourtour plutôt que par le cœur de la péninsule, entre les camps de Provence et ceux, *absolument semblables*, même de nom (là-bas *Castellieri*, ici *Castelars*) que M. C. MARCHESETTI a relevés par centaines aux environs de Trieste et étudiés magistralement dans un superbe volume (*I Castellieri preistorici di Trieste e della regione Giulia*, Atti del Mus. di Storia nat., t. IV, 1903, 206 p., 23 pl. et cart. en couleur). De l'autre côté de la Méditerranée, et quoique je n'aie pas encore d'assurance positive à cet égard, il y a tout lieu de présumer que maintes *déchera*, ou enceintes dites *berbères*, à juger par une coupe de leurs murailles que m'a obligeamment communiquée M. Pallary, et par quelques mots incidents relevés à leur sujet dans de trop rares publications (P. PALLARY, *Monuments mégalithiques de l'arrondissement de Bel-Abbès*, A. F. A. S., t. XVII, 1888, p. 353; *Quatrième catalogue des stations préhistoriques du département d'Oran*, A. F. A. S. t. XXIX, 1900, p. 770. — H. MARTIN, *Monuments mégalithiques de l'Algérie*, A. F. A. S. t. X, 1881, p. 734) ne doivent guère différer de nos *Castelars*, et aller, par le Maroc, fermer la chaîne avec l'Espagne et le Portugal. (DA SILVA, *Monuments mégalithiques du Portugal*, A. F. A. S. t. VIII, 1879, p. 826).

gressivement avec d'autres, à des distances tout à fait imprévues (1).
Cependant, exiger d'un seul observateur la tâche que j'avais mis

(1) D'après de lointains souvenirs, je ne serais nullement étonné que certaines photographies de « fortifications en pierres préhistoriques » de l'île d'Aran, présentées en 1898 au Congrès de l'Association française par M. W. LAW BROSS, comme type « de l'architecture primitive de l'Irlande » (A. F. A. S. t. XXVII (1), p. 117) fussent identiques à celles qu'a publiées M. Paul Goby. M. le Dr STURGE me communique une photographie de *Grimspound* en *Devonshire* qu'on croirait prise dans nos Préalpes. D'autre part, M. BARTHÉLEMY m'a communiqué une photographie du « Gros mur » de la Trinité près Nancy, qui ne laisse guère de doute sur l'analogie. Il est vrai que ce « mur cyclo-péen » diffère lui-même du type courant des autres camps de la région (BLEICHER et BARTHÉLEMY, *Les anciens camps de la Lorraine, construits en calcaire calciné*. A. F. A. S. LXV, 1886, p. 656. — R. GUÉRIN, *Anciens postes à signaux gaulois en Lorraine*, A. F. A. S. t. XV, 1886, p. 1062). Mais sans qu'il soit nécessaire d'invoquer des différences ethniques de la part des constructeurs, il se peut parfaitement que des différences géologiques locales aient à elles seules, motivé des différences dans le mode de construction. Il est évident que l'homme, surtout primitif, ne s'astreignait à un travail de « Cyclope » pour entasser les unes sur les autres, même non taillées, d'énormes pierres, que quand il ne pouvait pas obtenir autrement, soit par de la terre agglutinante, soit par des calcinations ou vitrifications durcissantes, soit par des pieux ou tout autre moyen à sa portée, la résistance nécessaire des parties exposées des gros murs de défense. M. CL. DRIOTON (*Retranchements calcinés des Châtelets de Val-Suçon et d'Etaules*, A. F. A. S. t. XXX, 1902, 844) a signalé près de Dijon, la coexistence de murailles en pierres sèches avec les retranchements calcinés. En ce moment même, il publie une série de descriptions (*Rev. préhist. de l'Est*, I, 50, 72, etc. 1905) qui ne laissent guère de doute sur l'identité d'origine des levées, calcinées ou non, du Doubs, avec nos murailles faites — forcément — en pierres sèches. Les notes de H. SEGOND publiées ci-dessous (V. LES ARCS, *Castellas*, LE MUY, *le Rouit*) prouvent d'ailleurs que, sous l'action de cette même nécessité, l'inverse pouvait se produire, et faire utiliser des levées ou des vitrifications en plein pays de type dit *ligure*. Le comte J. BEAUPRÉ (*Etudes préhist. en Lorraine de 1889 à 1902*, 8^e, 272 p., 258 fig., 30 plans, dont 20 d'enceintes) exprime (p. 85), presque dans les mêmes termes qui nous sont venus à la plume, le principe de la « moins grande somme de travail » qui a conduit, en Lorraine, à l'emploi de levées de pierres, au lieu de levées de terre ou de vrais murs à parements droits; et l'arbitraire de tout classement basé sur le mode seul de construction. D'autre part je crois bien avoir ouï dire que la Bretagne elle-même ne laissait pas que de posséder un type de constructions analogues. Combien ne serait-il pas utile qu'un centre se créât pour grouper, colliger, ne fût-ce qu'iconographiquement, toutes ces données qui, éparses, demeurent presque sans valeur! Si aucun corps organisé, aucune personnalité autorisée, ne se décide à en assumer la tâche (j'ai essayé à ce sujet, à la *Société d'Anthropologie de Paris* une fin de non-recevoir des moins encourageantes!), si la jeune *Société préhistorique de France* ne s'empare pas d'un rôle qui lui irait si bien, peut-être finirai-je, en désespoir de cause, par laisser de côté toute modestie, et, malgré l'excès déjà écrasant d'occupations toutes différentes, par prier tous ceux qui posséderaient quelques données sur ce grand chapitre de l'histoire primitive — autrement important, c'est incontestable, que tous ceux (dolmens, menhirs, simples sépultures, etc.) auxquels on s'est jusqu'à présent attaché trop exclusivement, — de vouloir bien me communiquer, à charge de réciprocité, toutes indications, surtout iconographiques, de nature à faciliter tout au moins le premier recensement qui permettra ou d'identifier ou de spécialiser par catégories, ces monuments les plus grandioses de l'activité humaine primitive, — anciens centres d'habitation, *villages* préhistoriques, disent les uns, simples forts de refuge, abris *temporaires*, opinent les autres, mais, en tout cas, résumé du *maximum* d'effort collectif d'une importante civilisation disparue.

quinze ans à accomplir, pour une simple fraction de département, et encore, comme accessoire d'autres études qui justifiaient de perpétuelles déambulations, ce serait rendre la chose impossible et décourager d'avance toutes les bonnes volontés. Certes, on y gagnerait en rigueur, et nul ne devrait jamais inscrire sur une carte, comme l'a fait, dans les meilleures intentions du monde, Prosper Castanier (1), des points sur lesquels il ne possède que de vagues indications bibliographiques. J'ai dit ailleurs l'inconvénient de cette méthode trompe-l'œil, et combien il est plus honnête de se contenter, sans prétention, d'une simple énumération de noms, qui ont un peu plus de chance d'être exacts.

Mais ce pointé, que devrait s'interdire le compilateur en chambre, que ne le demande-t-on à des observateurs locaux ?

Il restera bien, il est vrai, la chance d'erreur due à l'inexpérience cartographique si commune même chez les gens les plus éclairés, *a fortiori* chez le campagnard, qui, possédant sa commune à fond, n'a jamais eu besoin d'en référer à son image gravée. Cependant, comme les *castelars* (2) occupent presque toujours des

(1) *La Provence préhistorique et protohistorique*, 1 vol. gr. 8°, 1893, 294 p., 1 carte en couleurs.

(2) Je ne puis m'empêcher d'exprimer le regret de voir certains archéologues provençaux des plus érudits, — trop érudits, pourrait-on dire, en l'occurrence — plutôt que de s'en tenir à la prudente réserve d'une désignation vague, comme celle d'*enceintes préhistoriques*, que nous avons, dans notre premier travail, adoptée, afin de laisser la porte ouverte aux assimilations à prévoir entre des types de constructions, en apparence, fort éloignés; ou d'imiter, ainsi que nous nous y résolvons aujourd'hui, l'auteur qui, en dernier, a publié sur ce sujet l'ouvrage le plus important, M. MARCHESSETTI (*op. cit.*), lequel a purement et simplement gardé le vocable local pour ces monuments, dont la description, au nombre de 400, et les multiples reproductions figurées, ne laissent aucun doute sur leur identité avec les nôtres; plutôt enfin que de laisser à nos enceintes provençales leur nom provençal de *Castela*, *Castelar*, *Castelas*, ou *Castellaras*, qu'on retrouve dans les *Châtelards* du Jura, et les *Châtelets* des Vosges, comme dans les *Castellieri* de l'Adriatique; aient cru devoir adopter, pour ces constructions, sûrement préromaines, les noms romains, soit d'*oppidum*, soit de *Castellum*, établissant, quoi qu'on en ait, une présomption fâcheuse d'origine, et une confusion facile, surtout le dernier, avec les multiples acceptions données à ce même mot au Moyen âge. Certes, le mot provençal lui-même s'applique également à de vieilles ruines de toutes sortes, ou parfois à leur simple apparence. Mais sa transplantation en français permet parfaitement d'en spécialiser le sens, sans ambiguïté possible, au moins au cours d'études du genre de celle qui nous occupe, surtout en se gardant du travers des géomètres, ignorants de la langue provençale, — et souvent de la langue française — qui, en rédigeant les cadastres, n'ont jamais manqué de doubler l'I de *Castelas*. Aucun provençaliste ne le fait. Aubanel (*Revue du Monde latin*, 1884), a intitulé *Lou Castelas* une de ses plus belles poésies. Louis Funèu (*La Muso vencenco*, 1904) après avoir très bien défini la construction titanesque (pour ne pas dire *cyclopéenne*, puisqu'on veut que ce mot soit réservé aux appareils de pierre taillée) du *Castèu dei Gai* de Tournettes-sur-Loup (p. 47)... « *læi inormæi peirasso, Jouncho sènso mourtier, imbrandablo e negrasso, Dau barri venerable...* », a ensuite un beau sonnet pour *Lou Castelaras* de Saint-Martin.

Il est vrai que, pour l'un et l'autre poète, c'est la ruine médiévale qui a

points éminents, des sommets cotés sur la carte d'Etat-major, et sautant aux yeux au milieu du figuré général, cette chance d'erreur se trouve, par là, forcément diminuée, et réduite à la confusion de deux sommités voisines, que rectifiera toujours facilement, sur le terrain, celui qui chercherait à se guider par la carte.

Donc ces renseignements de seconde main ne sont point du tout négligeables, et ce sera besogne utile que de faire le nécessaire pour les provoquer, coordonner et puis réunir. Telle est l'idée qui m'a poussé, voulant prêcher d'exemple, à tenter pour le département du Var, sans y mettre les pieds, non pas tout à fait la même chose, quelque chose même de très différent, mais quelque chose de complémentaire de ce que j'avais exécuté pour la partie voisine des Alpes-Maritimes, quelque chose d'ailleurs de simplement préparatoire à mieux, mais de réalisable immédiatement, aussi bien, sur toute la surface de la France, partout où se trouverait quelqu'un pour l'entreprendre.

Il faut dire que je fus, d'abord, servi à souhait. Ayant songé à m'adresser, en premier, à un confrère de la *Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan*, duquel j'avais remarqué, dans le *Bulletin* de la Société, une intéressante étude sur deux de ces camps, M. Z. d'AGNEL (1), celui-ci m'envoya d'emblée une carte couverte déjà de plus de 30 points, chacun défini, dans la liste, par ses coordonnées géographiques et ses origines bibliographiques.

Le premier de ces détails, où se retrouve l'esprit de précision de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, vaut, à lui seul, qu'on s'y arrête. Quelle excellente ressource en effet, pour toute désignation isolée, ou pour se dispenser de la publication d'une carte qu'on ne pourrait, ou ne voudrait point encore faire imprimer, que cette formule numérale qui permet à chacun de reporter lui-même, sur n'importe quelle carte, les points qui l'intéressent!

Il est vrai que tout dépendra non seulement de l'exactitude du repérage primitif effectué par l'auteur responsable, mais encore de celle du double petit calcul de réduction proportionnelle effectué, pour les degrés et leurs fractions, soit à l'origine, soit pour l'application, le tout devenant illusoire si le pointage de départ n'est pas absolument sûr. Or tel sera, malheureusement, le cas le plus fréquent du présent travail, simple essai préparatoire, où je suis obligé de restreindre mon ambition à colliger, sans les

bénéficié de la forme augmentative : mais il est évident que la facilité même avec laquelle s'interchangent ces divers vocables, permet d'en spécialiser un à un sens déterminé, du moment qu'on le transporte en français.

(1) Z. d'AGNEL, Esquisses d'archéologie préhistorique, *Bul. Soc. Drag.*, XXIII, 523-535; 1900.

garantir, des renseignements de seconde main. Ne serait-ce point alors une affectation de rigueur peu adéquate, que de parler en degrés, minutes et secondes, comme après un lever astronomique ?

Parfait pour des levers sûrs et définitifs, opérés sur le terrain même, à grande échelle, et reportés rigoureusement, dans des conditions d'erreur réduite. Rien ne saurait prévaloir, alors, sur le système de M. Z. d'Agnel, dont l'idéale perfection doit être incontestablement préconisée pour quiconque a conscience de faire œuvre sûre et définitive. Nous-mêmes, indignes, en garderons le principe, et, après l'avoir d'abord acceptée d'enthousiasme, telle quelle, nous nous bornerons à la réduire à des proportions plus humbles, mieux adaptées aux modestes prétentions de cette œuvre.

Dans la pratique, en effet, la transformation du pointé en coordonnées géographiques, ou *vice versa*, comporte, comme point de départ ou d'aboutissement, deux mesures de distances, horizontale et verticale, à partir des plus proches axes, méridien et parallèle, portés sur la carte. C'est par un calcul de réductions proportionnelles, plus ou moins laborieuses suivant qu'on veut parler en grades métriques ou en degrés sexagésimaux, que l'on passe de ces mesures de distances à la formule des coordonnées, ou réciproquement.

Pourquoi ne pas supprimer purement et simplement l'aller et retour des opérations arithmétiques, qui, somme toute, pratiquement, doivent toujours être effectuées deux fois à rebours, pour transformer le pointé en formule et ensuite celle-ci en pointé ?

Pourquoi ne point prendre tout simplement comme coordonnées auxiliaires, mesurées à partir des axes tracés sur la carte, les chiffres de millimètres, qu'il a bien fallu lire sur la règle graduée avant de les transformer par le calcul ? Si la carte de report est la même que celle de départ, tout se réduit à chercher l'intersection des deux parallèles aux axes déterminées par ces chiffres. Si l'on veut faire le report à échelle différente, une simple proportionnalité, plus rapide que l'autre, donne les chiffres nouveaux. Veut-on, par exemple, passer du 1/320.000 des relevés synoptiques au 1/80.000 usuel de l'Etat-major ? Multiplier par 4 les deux nombres millimétriques n'est pas une opération compliquée, et choisir pour prendre les distances, les bonnes lignes géographiques, parmi toutes celles qui sont tracées sur la carte ou indiquées sur les bords, constitue une précaution élémentaire. Les chances d'erreur, en ces simples opérations, bien loin d'être accrues, sont réduites au minimum, et quant aux écritures elles-mêmes, on constatera, d'après nos tableaux, que bien loin d'être compliquées par la nécessité d'indiquer les axes du repérage, elles constituent elles-mêmes une

abréviation sur celles qui comporteraient le large étalement de deux nombres, chacun en degrés, minutes et secondes.

Telle est donc la simplification moyen-terme que nous avons adoptée, pour ne perdre presque aucun des bénéficiaires de l'excellente innovation de M. Z. d'Agnel, tout en la rendant accessible même à ceux qu'effraie le moindre appareil de calcul, et qui toujours préféreront l'opération graphique directe à l'arithmétique intermédiaire, pour pouvoir exécuter eux-mêmes, avec une simple règle, la carte que, par peur de la donner, sinon inexacte, du moins incomplète, on ne leur offre pas.

C'est à la carte d'Etat-major au 1/320.000, feuille 31, de Marseille, et feuilles contiguës, que j'ai moi-même rapporté chacun des points suffisamment définis par mes correspondants locaux. Puis, prenant avec un vulgaire double-décimètre, sans tenir compte de fractions illusoires, les distances en millimètres aux deux lignes géographiques, méridien et parallèle, les plus voisines, j'ai reporté ces chiffres en colonne, sous des inscriptions telles que **S. 4°50**, qui doivent se lire : *au Sud de la ligne de 4 grades 50 minutes*, sans ambiguïté possible sur le sens dans lequel doivent être portées les longueurs. L'opération inverse de la mienne permet à chacun de reporter instantanément, et presque mécaniquement sur la même carte, tel point qui peut l'intéresser.

Parmi les repérages originaux, un grand nombre avaient été effectués antérieurement, sur cette carte même, dans des conditions particulièrement consciencieuses, par feu mon excellent confrère de la *Société d'Etudes de Draguignan*, le notaire Henri SECOND, dont l'œuvre d'étude monographique des Castelars, chèrement poursuivie et déjà fort avancée, fut brusquement interrompue par une mort prématurée. Je savais à quel point cette question l'avait toujours occupé, et lorsque, par l'aimable intercession de sa veuve, je pus obtenir de la Commission spéciale de la Société la communication des notes qu'il avait léguées, ce me fut un bonheur de voir tout de suite, par elles, presque doublée la liste, déjà si riche, que je devais à M. Z. d'Agnel, et ce fut ce qui, définitivement, m'engagea à poursuivre une entreprise si bien amorcée.

La suite, par exemple, n'alla pas toute seule : rechercher, de proche en proche, et souvent au seul hasard des confraternités de sociétés provinciales, des personnes susceptibles de se déranger pour une question dont elles pouvaient n'avoir jamais entendu parler; obtenir d'elles, non, parfois, sans une insistance passablement indiscreète, des renseignements à la fois précis et complets; faire rappliquer ceux-ci de divers côtés et les centraliser sur la carte pour tâcher de deviner les derniers *trous* restants et aviser à les combler... évidemment, cela demanda pas mal d'épistoles adressées

de-ci de-là, d'envois d'instructions et de documents, de recherches pour compléter le réseau d'investigation, et surtout d'heures passées à contrôler les données les unes par les autres, pour réduire au minimum les chances d'erreur du repérage ou les confusions de noms (1). Mais je puis dire qu'en dehors de quelques silences inexplicablement récalcitrants, je n'ai jamais rencontré que les bonnes volontés les mieux caractérisées, et les concours le plus gracieusement dévoués de la part d'inconnus à qui je m'adressais au seul nom de l'intérêt supérieur de la Science.

Sans autre dépense que de temps, de quelques timbres-poste, cartes et brochures, je suis arrivé à cette conviction qu'il serait facile d'exécuter partout *de scriptu* ce qu'on ne pourrait faire *de visu*, et cela, pour peu que l'on y apporte d'esprit critique, avec un coefficient d'approximation largement suffisant pour en valoir la peine.

C'est pour fournir cette démonstration, malgré l'excès d'occupations très diverses qui requéraient mon temps, c'est pour encourager à pareille tentative d'autres initiatives régionales, que je ne crains pas d'apporter ici, avec toute la modestie qu'il convient, le résultat d'une enquête qui, en moins d'un an et en n'usant que de l'encre, m'a fourni près de 150 noms, là où Castanier, le grand compilateur marseillais, placé au centre de toutes les bibliothèques, n'en avait que 17 inscrits sur sa carte avec une liberté de repérage que je serais désolé que l'on crût que j'aie imitée. N'est-ce pas d'un bon augure pour la confection de cette *Carte archéologique de Provence* qui, sous la vivante impulsion de M. Vasseur, s'élabore par les soins de la *Société archéologique de Provence*? Après les Alpes-Maritimes et le Var, ce sera le tour des Bouches-du-Rhône, puis de la vallée du grand fleuve et de tout le Languedoc, où des noms sont tout indiqués pour achever, mieux que je ne l'ai fait, l'œuvre où je n'ai pas d'autre prétention que de m'essayer à l'humble rôle d'entraîneur. Tandis que je n'avais, au début, absolument rien dans mon sac, il est, par là-bas, des archéologues qui ont certainement en cartons la moitié de la besogne faite. Qu'ils la sortent donc, sans poursuivre indéfiniment une perfection impossible à atteindre!

Celui qui voudrait attendre, comme je l'ai fait pour mon arrondissement, de pouvoir donner une carte à la fois presque complète et sûrement rigoureuse, c'est-à-dire entièrement *vue*, celui-là, y consacrerait-il tout son temps, n'y arriverait pas en vingt années. N'ai-je pas moi-même après y avoir mis ce laps de temps, déjà des

(1) Un faible aperçu de ce travail de ventilation se retrouve dans les notes sur les camps des environs du Cannet.

additions à faire sur le pourtour de mon vieux cercle de parcours? Mais qu'importe, si, grâce à l'expédient des indications millimétriques, la voie reste toujours ouverte pour les rectifications et adjonctions que ne comporte pas une carte une fois gravée (1)?

J'y insiste donc, car c'est le seul but que je poursuis : l'important, pour le moment, n'est point de faire œuvre définitive : c'est de faire quelque chose; de forger un peu partout, si faibles soient-ils, les anneaux de la chaîne dont je parlais au début. Tout premier essai d'inventaire, effectué dans les conditions sus-indiquées, sera, malgré ses défauts, un service déjà grand pour la science, et sûrement meilleur que l'œuvre, pourtant déjà méritoire, de Prosper Castanier. En me départant moi-même de ma règle habituelle de scrupule et d'hésitation, inculquée par la pratique de sciences où l'on ne parle jamais que de ce que l'on a vu, je me suis fait assurément violence : mais je crois que c'est un devoir à remplir que de démontrer, en allant de l'avant, le mouvement.

Tous les jours on voit masquer par des travaux de fortifications modernes quelqu'un de ces vénérables témoins des siècles passés. Le temps, à lui seul, dans les lieux les plus sauvages, fait son œuvre et les intempéries ont, sur les sommets, plus de prise que partout ailleurs. Et combien d'enceintes n'ont pas disparu par les défrichements, combien ne sont pas ensevelies sous les actuels villages, toujours élevés jadis sur des hauteurs? N'est-ce point peut-être là la seule cause pour laquelle on n'en retrouve que si peu de traces, juste dans les régions actuellement les plus peuplées?

Certes la liste que je donne est sûrement encore incomplète, puisqu'elle ne comporte, pour tout un grand département, qu'une fois et demie autant de noms que j'en ai personnellement relevés dans mon seul arrondissement. Mais, telle qu'elle est, j'ai conscience qu'elle valait d'être publiée, sans attendre indéfiniment que des éléments de plus en plus compliqués l'augmentent péniblement de quelques unités; je suis arrivé au point où l'effort ne rend plus guère, et il ne me reste qu'à reporter tout le mérite de ce qui se trouve acquis à ses véritables auteurs, les aimables collaborateurs, sans lesquels n'eût pu aboutir ma tentative de compléter l'œuvre d'HENRI SEGOND : MM. Z. d'AGNEL, d'abord, que met en tête non seulement l'ordre alphabétique, mais aussi la chronologie, comme premier parrain de tout ce travail; ARÈNE, à Pignans; E. BAIZET, au Beausset; MARIUS BLANC, à Montmeyan (je compte beaucoup sur cette collaboration, trop tard requise, pour combler la grande lacune du N.-O.); CASSIMIR BOTTIN, à Ollioules (que n'y a-t-il partout de ces vieux rou-

(1) Sans compter les erreurs de gravure elles-mêmes, difficiles, en certaines circonstances, à éviter, comme j'en donnerai, plus loin, un exemple pour la mienne.

tiers du Préhistorique, faisant littéralement *lever* le camp, là même où les autochtones n'en soupçonnaient pas l'existence (1) !; CHARRAS, à Saint-Cyr, qui momentanément empêché, peut-être un jour arrivera à boucher le *trou* du S.-O. de la carte; les érudits auteurs de monographies spéciales, MARCELLIN CHIRIS, à Draguignan (aujourd'hui à Nice), FERNAND CORTEZ, à Saint-Maximin; commandant DERVIEU, à Fréjus; L. DAUPHIN, à Carcès, ce dernier, un de mes meilleurs pourvoyeurs, et à qui je dois la précieuse connaissance des deux suivants: E. FÉRAUD, au Thoronet; D. FULCONIS, à Rougiers; le savant de GÉRIN-RICARD, des Bouches-du-Rhône, qui, si je l'eusse écouté, m'eût entraîné hors de ma frontière, sur le département qui doit rester sien; GUIGOU, autrefois au Thoronet; l'excellent archiviste MIREUR, à Draguignan, compagnon et émule de H. Segond; le zélé préhistorien de Bandol, F. MOULIN, à qui son voisinage relatif du Pic de l'Aigle permettra, concurremment avec M. C. Bottin, de révéler tous les secrets de cette station remarquable: F. MOUTTET, à Signes; M. MUTERSE, pour l'Estérel; O. PIERRUGUES, à Comps; A. PISAN, à Gassin; M. POUTIER, à Besse; I. PRANISHNIKOFF, le savant artiste-archéologue, à qui, sans que je m'en doutasse, le Var était aussi familier que les Bouches-du-Rhône où il réside (2); J. RICAUD, le... Ricord de Néoules, P. RICORD, le... record des camps inédits de Brignoles; SAUVAIRE, aux Mayons; G. SÉGUIN, à Cogolin; TALENT, à Fayence... et j'en passe, dont toute la bonne volonté ne put être efficace, et demeure à l'état de réserve pour l'avenir.

Dans le tableau général, j'indiquerai en bout de ligne, entre parenthèse carrée, le nom de celui de ces correspondants à qui j'ai,

(1) C'est ainsi que sur un petit pic des environs de St-Vallier, dont j'étais allé fréquemment scruter la tectonique, celui du Baou-Rous, entre Ponadiou et le Vallon de la Combe, il me fallut une indication de M. Bottin, pour ne pas omettre sur ma carte une station parfaitement réelle, mais dont les restes, peu apparents, n'avaient pas frappé mon attention accaparée par un autre objet. Certes les grandes enceintes attirent tous les regards; mais il faut un œil expert pour reconnaître les autres, et un flair spécial pour les découvrir. Si, partout où a passé M. Bottin, les points de retranchements préhistoriques parfaitement authentiques, se sont multipliés, sans parler de ceux de *découvertes* de toutes sortes, cela ne peut tenir à un hasard spécial, ou à des coïncidences locales, mais à un coefficient personnel d'*invention*, qui ne peut certes pas créer des vieux murs là où il n'y en a pas, mais qui permet de supposer que, presque partout, il en doit exister beaucoup plus qu'on n'en connaît, et qui n'attendent que d'être reconnus.

(2) En réalité M. Pranišnikoff, tout en enrichissant *in extremis* la liste du Var d'un nombre tout à fait inespéré de noms, a pointé sur les Bouches-du-Rhône une telle quantité de camps inédits, qu'en les joignant à ceux que m'avait déjà signalés M. de Gérin-Ricard, cela permettrait de porter dès à présent bien au delà de 50 le relevé de Castanier, qui n'atteignait pas la moitié.

Voilà donc, rien que pour la bordure de la Méditerranée, entre la frontière italienne et le Rhône, un minimum de 350 camps: laissera-t-on le reste du pays hors compte?

en premier, dû le renseignement, réservant les parenthèses ordinaires pour les références bibliographiques, indiquant, s'il y a lieu, les premiers auteurs ayant publié soit le nom seul, soit quelque détail original. On verra par la fréquente absence de ces dernières parenthèses, combien nombreuses sont les indications inédites qui m'ont été fournies, même en dehors du groupe important qu'était parvenu à rassembler, sur place, mon regretté ami H. SEGOND, dont j'ai signalé par une astérisque les descriptions existantes, à l'état de notes avec plans détaillés (1), aux archives de la *Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan*.

Voici enfin les titres des principales références qui seront données en abréviation, sans que, malheureusement, je les aie pu toutes contrôler personnellement :

DE VILLENEUVE, *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, Marseille, 1824.

GARCIN, *Dictionnaire topographique de la Provence*, Draguignan, 1833.

DE GERMONDY, *Géographie historique du Freinet*, Toulon, 1864.

DE BONSTETTEN, *Carte archéologique du Var*, Toulon, 1873, in-4°, avec carte.

D^r JAUBERT, *Hyères avant l'histoire*, Hyères, 1878, H. Souchon, éd.

MARIUS SIVAN, *Etude historique sur le Cannet du Luc et ses environs*, Brignoles, 1885, Marius Vidal, imp.

C. BOTTIN, *Mémoire sur le Camp de la Courtine*, Draguignan, 1892, J. Barbès, imp.

DE GÉRIN RICARD ET ARNAUD D'AGNEL, *Les Antiquités de la Vallée de l'Arc*, Aix, 1906.

Bulletin de la *Société des Antiquaires de France*.

Bulletin de la *Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan*.

Bulletin de la *Société scientifique de Toulon*.

Bulletin de l'*Académie du Var*.

(1) Ce sont ces notes et plans qui ont formé la principale substance du répertoire, par ordre alphabétique de noms de communes, par lequel j'ai été amené à compléter la simple liste, avec orthographe cadastrale conservée, à laquelle devait d'abord se borner ce travail.

II

ESSAI D'INVENTAIRE, REPÉRÉ SUR LA CARTE D'ÉTAT-MAJOR AU 1/320.000

COORDONNÉES GÉOGR.		Altitude cotée			Auteur du premier renseignement
0. 5 ^o	N. 48 ^o 50				
41 ^{mm}	20 ^{mm}		<i>Le Villard</i>	Mons.	
			(A. GUÉBHARD, <i>A. F. A. S.</i> , XXXIII, 1071, pl. VI, 1904).		
39	17	1111	<i>La Faou</i> de Saint-Marcellin.....	<i>Id.</i>	
			(A. GUÉBHARD, <i>Bull. Drag.</i> XX, Cart. géol. de Mons, 1897).		
	S. 48 ^o 50				
5	39		<i>Les Camandrons</i>	Seillans.	[DR. TALENT].
5	14	242	* <i>Collet redon</i> ..	Montauroux.	[H. SEGOND].
15	44	407	* <i>La Forteresse</i>	Bagnols.	[Z. D'AGNEL].
			(AZAM, <i>Bull. Drag.</i> XVIII, xx, 1890).		
50	50	220	<i>Collet redon</i>	Roquebrune.	[M. MUTERSE].
47	79		<i>Castellas</i>	<i>Id.</i>	[H. SEGOND].
			(H. BOLAND, Guide Joanne, <i>Pro- vence</i> , p. 474).		
17	58	298	<i>Auriasque</i>	Fréjus.	[Z. D'AGNEL].
			(H. BOLAND, Guide Joanne, <i>l'Es- terel</i> , Carte).		
11	60		* <i>Barban</i>	<i>Id.</i>	[M. MUTERSE].
8	61	214	* <i>Le Bonnet de Capelan</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
E. 5 ^o					
16	70		<i>Le Saint Pilon</i>	Cap Roux.	<i>Id.</i>
9	72	309	<i>Le Rastel</i>	Agay	[G. DE JARRIE].
			(DE JARRIE, <i>Rev. de Cannes</i> , 1905).		
E. 4 ^o 50	S. 48 ^o				
13	54		? <i>Castellas</i> (douteux comme pré- historique).....	Ile du Levant.	[Z. D'AGNEL].
			(E. JAHANDIEZ, <i>Les îles d'Hyères</i> , 1905).		
	N. 48 ^o				
33	1	461	<i>Montjean</i>	La Môle-Gassin.	<i>Id.</i>
			(GARCIN, I, 534).		
19	6		<i>La Cadenière</i>	La Môle.	[A. PISAN].
27	8	273	<i>Maravielle</i>	<i>Id.</i>	[Z. D'AGNEL].
			(GARCIN, II, 212. — BONSTETTEN, p. 38. — DE FONSCOLOMBE, <i>Bull.</i> <i>Drag.</i> XVIII, XLII, 1890).		

?	?		<i>Le Fort Figon</i>	La Môle	[Z. D'AGNEL].
?	6	41	467 <i>Castéou Maourou</i>	Le Cannet.	
			(M. SIVAN, p. 29, 165).		
43	32	412	<i>San Peyré</i>	Plan de la Tour.	[Z. D'AGNEL].
			(DE GERMONDY, <i>Bull. Soc. Sc. Tou-</i> <i>lon</i> , 1864).		
?	?		<i>Pétioche</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
			(DE GERMONDY).		
19	41	451	? <i>Le Fraxinet</i> (douteux comme préhistorique).....	La Garde Freinet.	
			(DE FONSCOLOMBE, <i>Bull. Drag.</i> XVIII, XLII, 1890). — SIVAN, 114.		
23	47	463	<i>Vignon</i>	Plan de la Tour.	[Z. D'AGNEL].
			(DE GERMONDY).		
55	65		<i>Le Vieux Revest</i>	Sainte-Maxime.	<i>Id.</i>
			(DE GERMONDY).		
58	68		<i>Saint-Daumas</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
			(DE GERMONDY).		
	8.				
	48°50				
5	83	260	<i>Camp rouman</i>	Vidauban.	[PRANISHNIKOFF]
13	80	184	? <i>Sainte-Brigitte</i>	<i>Id.</i>	[H. SEGOND].
			(<i>Bull. Drag.</i> XV, 315, 1884).		
0	77	189	* <i>Les Mures</i>	<i>Id.</i>	[E. FÉRAUD].
7	72		<i>Le Castellonnet</i>	<i>Id.</i>	[L.-C. DAUPHIN].
13	68		* <i>Le plus haut Castellar</i>	Taradeau.	[H. SEGOND].
8	65		* <i>Le plus bas Castellar</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
32	55		* <i>Meyas</i>	La Motte.	<i>Id.</i>
32	73	185	* <i>Le Castellas</i>	Les Arcs.	<i>Id.</i>
? 35	62	161	? <i>L'Abadié</i>	<i>Id.</i>	[Z. D'AGNEL].
43	68		<i>San Luen</i>	Le Muy.	<i>Id.</i>
44	36		<i>Pennafort</i>	Callas.	<i>Id.</i>
			(A. LOMBARD in M. CHIRIS, <i>Bull.</i> <i>Drag.</i> XXXI, 30, 1899).		
53	39	467	* <i>La Colle de Rouit</i> (et non <i>Col</i> <i>de Rouet</i>).....	Le Muy.	<i>Id.</i>
			(BONSTETTEN, p. 43).		
			* <i>Le Pas des Raynaudes</i>	<i>Id.</i>	[H. SEGOND].
			* <i>Le Fort ruiné de Rebéquier</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
26	35	489	* <i>Les Tuilières</i>	Draguignan.	<i>Id.</i>
			(H. SEGOND, <i>Bull. Drag.</i> XVI, LXXIX; 1886).		
14	32	510	* <i>Neiron</i> (ou le <i>Dragon</i> , ou <i>Saint-</i> <i>Michel</i>).....	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
9	38		* <i>La Cabre d'Or du Ceyran</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
7	23	605	* <i>Les Clapouires</i> (ou <i>Englugi</i> à l'E. de la <i>Grange</i>).....	Ampus.	[Z. D'AGNEL].
			(BONSTETTEN, 10).		
28	21	705	<i>Le Piol de Saint-Blaise</i>	Figanières.	<i>Id.</i>
			(M. CHIRIS in MIREUR, <i>Bull. Drag.</i> XVI, XCIX, 1886).		

32	19	834	* <i>Le Piol</i> (M. CHRIS, <i>Bull. Drag.</i> XXI, 30; 1886).	Callas.	[Z. D'AGNEL].
48	14	696	* <i>Sainte-Anne</i>	Claviers.	[H. SEGOND].
53	10	775	* <i>La Pigne</i>	Sillans.	<i>Id.</i>
8	11	809	* <i>Sérail</i>	Châteaudouble.	<i>Id.</i>
	N.				
	48°50				
28	15	1152	<i>Chamail</i>	Comps.	[O. PIERRUGUES]
? 27	? 10		<i>Colle blanche de Praguillen</i> ...	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
34	1	992	? <i>Notre-Dame de Liesse</i>	Vérignan.	[PRANISHNIKOFF]
	S.				
	4°50				
20	18	?	?	Tourtour.	<i>Id.</i>
36	23		<i>Les Mures de Saint-Barthélemy</i> . (GARCIN, II, 373. — HUGOLIN in BONSTETTEN, 44).	Salernes.	[Z. D'AGNEL].
34	23		* <i>Gandelon</i> (MIREUR, <i>Bull. Drag.</i> XVI, xcix, 1886).	<i>Id.</i>	[H. SEGOND].
57	31		<i>Saint-Barnabé</i>	Sillans.	[L.-C. DAUPHIN].
0	26		<i>La Font du Pommier</i>	Draguignan.	[M. CHRIS].
6	39		* <i>Castelas</i>	Flayosc.	[H. SEGOND].
6	30		<i>Saint-Lambert</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
34	44	?	?	Entrecasteaux.	[PRANISHNIKOFF]
41	56		<i>Seiguemagne</i>	Le Thoronet.	[L.-C. DAUPHIN].
3	58	314	* <i>Saint-Ferréol</i> (Z. D'AGNEL, <i>Bull. Drag.</i> XXIII, 535, 1900).	Lorgues.	[Z. D'AGNEL].
13	65		<i>Le Fort de Saint-Victor</i> (AUBE in BONSTETTEN, 48. — MARIUS SIVAN, p. 104).	Le Thoronet.	<i>Id.</i>
42	74	356	<i>Castéou Sarrin</i>	Cabasse.	[L.-C. DAUPHIN].
17	77	433	* <i>Recoux</i> (MARIUS SIVAN, p. 2. — AUBE in BONSTETTEN, p. 35, fig.).	Le Cannet.	[H. SEGOND].
13	72		<i>Camp Morgan</i> ou <i>Méren</i> (<i>Pas de Recoux</i> ?)..... (M. SIVAN, p. 2).	<i>Id.</i>	[E. FÉRAUD].
14	70		* <i>Camp de Tropez</i> (M. SIVAN, p. 2).	<i>Id.</i>	[Z. D'AGNEL].
20	65		<i>Fouirette</i> (BONSTETTEN, p. 35, fig. — BO- LAND, <i>Prov.</i> , 448).	Le Luc.	<i>Id.</i>
? 46	? 69	?	? <i>Campdumy</i>	Flassans.	[PRANISHNIKOFF]
41	59	?	? <i>Hauteville</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
26	54	370	<i>La Retraiche</i> ou <i>La Madeleine</i> ..	Le Luc.	[E. FÉRAUD].
26	43		* <i>La Roquette</i> (BONSTETTEN, p. 30, fig.).	Gonfaron.	[Z. D'AGNEL].
18	45		<i>Saint-Jean</i>	<i>Id.</i>	[PRANISHNIKOFF]
? 39	? 41	? 349	?	Pignans.	<i>Id.</i>

9	39	351	* <i>Castéou dei Mourou</i>	Les Mayons.	[Z. D'AGNEL].
12	25	779	(GARCIN, II, 45. — M. SIVAN, 26)... <i>Siauvette</i>	Collobrières.	[H. SEGOND].
23	28	779	<i>Notre-Dame des Angès</i>	Gonfaron.	<i>Id.</i>
51	38	341	<i>La Collette</i> (JAUBERT, Hyères avant l'histoire, 1878; P. GUILLABERT, <i>Bull. Ac.</i> <i>Var</i> , 1896).	Carnoules.	[Z. D'AGNEL].
56	39		<i>Temès</i>	<i>Id.</i>	[PRANISHNIKOFF]
34	54		<i>Notre-Dame</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
51	31	355	<i>Le Bront</i> (JAUBERT, 91).	<i>Id.</i>	[Z. D'AGNEL].
36	17	431	<i>Le Peyrol</i> (JAUBERT, 103).	Pierrefeu.	<i>Id.</i>
49	13	?	<i>Les Davids</i>	<i>Id.</i>	[PRANISHNIKOFF]
44	7	342	<i>Le Castellàs</i> (JAUBERT, 85).	<i>Id.</i>	[Z. D'AGNEL].
24	7	469	<i>L'Obbède</i> (JAUBERT, 102).	Collobrières.	<i>Id.</i>
125	? 15	?	<i>Banaud</i>	<i>Id.</i>	[PRANISHNIKOFF]
	S. 48 ^o				
11	16		<i>Notre-Dame</i>	Bormes.	[PRANISHNIKOFF]
35	65		<i>Les Mèdes</i>	Porquerolles.	[Z. D'AGNEL].
32	33	112	<i>Bormettes</i> (JAUBERT, 62).	Hyères.	<i>Id.</i>
52	20		<i>Sainte-Eulalie</i> (JAUBERT, 73).	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
E. 4 ^o					
51	21	139	<i>Saint-Estève</i> (JAUBERT 42).	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
41	25	293	<i>Fenouiller</i> (JAUBERT, 37).	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
46	39		<i>Saint-Pierre d'Almanare</i> (BONSTETTEN, 8).	<i>Id.</i>	
27	38		<i>Colle nègre</i>	La Garde.	[PRANISHNIKOFF]
	N. 48 ^o				
51	9	147	<i>Pierrefeu</i> (JAUBERT, 84).	Pierrefeu.	[Z. D'AGNEL].
49	4	149	<i>Counillier</i> (JAUBERT, 83).	La Crau.	<i>Id.</i>
42	5	270	<i>Camp d'Inganes</i> ou l' <i>Antiquay</i> .. (JAUBERT, 82).	Cuers.	<i>Id.</i>
30	10	442	<i>Le Castellàs</i> (JAUBERT, 87).	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
24	6	350	<i>Le Castellàs</i>	Solliès-Toucas.	<i>Id.</i>
25	1	224	?	Solliès-Pont.	[PRANISHNIKOFF]
24	22		<i>Camp d'Aurelien</i> (Z. D'AGNEL, <i>Bull. Drag.</i> XXIII. 523, 1900).	Cuers.	[Z. D'AGNEL].
18	25	692	<i>Tête du Camp</i>	Néoules.	[J. RICAUD].

31	30	706	<i>Saint-Clément</i> (J.-B. VIDAL, <i>Néoules-Revue</i> , I, 12; 1899).	Néoules.	[M. BLANC].
41	36	578	? <i>San Soouvadou</i> (Saint-Sauveur). (J.-B. VIDAL, <i>Néoules-Revue</i> , I, 12; 1899).	Rocbaron.	<i>Id.</i>
24	34		<i>Camprignon</i>	Néoules.	[J. RICAUD].
15	36	401	<i>Camp Bernard</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
14	39	390	<i>Canséquier</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
18	51		<i>Castéou Gardin ou Beau Mur</i> ... (J.-B. VIDAL, <i>Néoules-Revue</i> , I, 29; 1899).	Garéoult.	[M. BLANC].
25	63	396	<i>Sainte-Marthe</i>	La Celle.	[L. RICORD].
15	56		<i>La Chautarde</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
35	63		<i>Le Puits de Fassy</i>	Brignoles.	<i>Id.</i>
39	73		<i>Le Peyrard</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
20	76	434	<i>Casan</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
	S.				
	48°50				
53	76		<i>Sainte-Suzanne</i>	Vins.	<i>Id.</i>
48	75		<i>Saint-Christophe</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
56	70		<i>Saint-Vincent-de-Vins</i>	Carcès.	[L.-C. DAUPHIN].
29	69	475	<i>Saint-Blaise</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
46	58		<i>Castéou Ruina</i>	Montfort.	<i>Id.</i>
20	52		<i>Le Castelas</i>	Châteauvert.	<i>Id.</i>
26	37	668	<i>Le Petit Bessillon</i> (J.-B. VIDAL in BONSTETTEN, 40)..	Pontevès.	[Z. D'AGNEL].
? 14	? 29	? 623	? <i>Saint-Hermentaire</i>	Barjols.	[PRANISHNIKOFF]
4	20		<i>Saint-Photin</i>	Varages.	[L.-C. DAUPHIN].
5	5		<i>Saint-Jean</i>	La Verdrière.	[M. BLANC].
	N.				
	48°50				
?	?	1577	<i>Margès</i> (PIERRUGUES, in BONSTETTEN, 7)..	Aiguines.	[Z. D'AGNEL].
			? <i>Camp Juers</i>	<i>Id.</i>	[L.-C. DAUPHIN].
43	14		<i>Sainte-Euphémie</i>	Artignosc.	[M. BLANC].
36	20	785	? <i>Piégos</i> (DE BRESG in BONSTETTEN, 38).	Baudinard.	<i>Id.</i>
51	6	496	? <i>Le Castellas</i>	Montmeyan.	<i>Id.</i>
57	4		<i>Grand Camp</i> (DE BRESG in BONSTETTEN, 38).	Régusse.	<i>Id.</i>
	S.			Moissac	
0.	48°50				
4	15		<i>Montmayon</i>	Varages.	[Z. D'AGNEL].
58	3	660	<i>Lingouste</i>	Rians.	[PRANISHNIKOFF]
34	11	588	<i>Le Fort de Montmajor</i> (F. CORTEZ, <i>Bull. Drag.</i> , XVI, 39, 1886).	Artigues.	[E. FÉRAUD].
36	19		<i>Le Signal</i> (F. CORTEZ, <i>Bull. Drag.</i> , XVI, 40, 1886).	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>

18	20		<i>Collet des Biaux</i>	Saint-Martin.	<i>Id.</i>
4	25		<i>Saint-Pierre de Pallières</i>	Varages.	[L.-C. DAUPHIN]
48	37	615	<i>Le Pain de Munition</i> (DE VILLENEUVE, <i>Statist. Bouch.-du-Rh.</i> , pl. X, fig. 1; 1824. — ROGUET, <i>Mém. Antiq.</i> IX. 384, 1832. — GARCIN, 311. — DE GÉRIN-RICARD et A. D'AGNEL, <i>l'Arc</i> , 32, 1906).	Pourrières.	[Z. D'AGNEL].
37	54	440	<i>Le Grand Fort des Agaux</i> (BONSTETTEN, 41).	Ollières.	<i>Id.</i>
38	51		<i>Le Petit Fort des Agaux</i> (BONSTETTEN, 41. — DE GÉRIN et A. D'AGNEL, <i>l'Arc</i> , p. 32; 1906).	Pourrières.	[F. CORTEZ].
? 26	? 54	?	<i>Le Défends</i>	Ollières.	[PRANISHNIKOFF]
31-34	70-71		<i>Collet redon</i>	Saint-Maximin.	[F. CORTEZ].
34	71		<i>Mont Olympe</i>	<i>Id.</i>	[H. DE GÉRIN].
45	72	881	<i>Mont Olympe</i> (DE VILLENEUVE, <i>Stat. B.-du-Rh.</i> , II, 202; pl. X, fig. 2; 1824).	Pourcieux.	[PRANISHNIKOFF]
	N.				
	48 ^a				
5	64	351	<i>Saint-Probace</i> (RÉMONDY in BONSTETTEN, 49, fig.).	Tourves.	[Z. D'AGNEL].
21	64		<i>Saint-Jean</i>	Rougiers.	[D. FULCONIS].
28	62		<i>Piégut</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
?	?	?	<i>Polimier</i> (COQUAND in D'ARCHIAC, 1850, <i>Hist. Progr. Géol.</i>).	<i>Id.</i>	
45	59		<i>Sainte-Croix</i>	Nans.	[H. DE GÉRIN].
13	17		<i>Castèou Maoulin</i>	Signes.	[F. MOUTET].
?	?	?	<i>Châteaudevieux</i> (MAGLOIRE-GIRAUD in BONSTETTEN, 18. — CASTANIER, I, 167; 1893. — VIDAL, <i>Bull. Ac. Var.</i> , p. 68, 1904).	Le Castellet.	[L.-C. DAUPHIN]
20	50		<i>Le Camp</i>	<i>Id.</i>	[PRANISHNIKOFF]
22	5	609	<i>Le Suy ou Pic de l'Aigle</i> (C. BOTTIN in A. GUÉBHARD, <i>Soc. Préhist.</i> , II, 241, 1905).	Le Beausset-Evenos.	[C. BOTTIN].
	S.				
	48 ^a				
33	4		<i>La Beausset-vieux</i>	Le Beausset.	<i>Id.</i>
35	14		<i>Le Garèou sur la Gravelle (Clavelle)</i> (C. BOTTIN, <i>La Courtine</i> , 6; Drag. 1892).	Bandol.	<i>Id.</i>
24	34		<i>Six fours</i>	Six Fours.	<i>Id.</i>
23	7.		<i>Le Broussan</i>	Sainte-Anne.	[F. MOULIN].
24	11	408	<i>Pipandon</i>	Evenos.	[C. BOTTIN].
23	13		<i>Evenos</i> (C. BOTTIN, <i>La Courtine</i> , 6; 1892).	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>

22	15		<i>Saint-Estève</i> (BOTTIN, <i>Bull. Ac. Var</i> , XIX, 157, 1896).	<i>Id.</i>	[Z. D'AGNEL].
19	20		<i>Le Courtine</i> (C. BOTTIN, <i>Mém. sur la Courtine</i> . Draguignan, 1892).	Ollioules.	<i>Id.</i>
23	18	256	<i>Sainte-Barbe du Castellans</i> (BOTTIN, <i>Courtine</i> , 6).....	Ollioules.	[C. BOTTIN].
0	9		<i>Louérion</i> (G. LAMBERT, <i>Bull. Ac. Var</i> , XII, XI, 1884).....	Le Revest.	[Z. D'AGNEL].

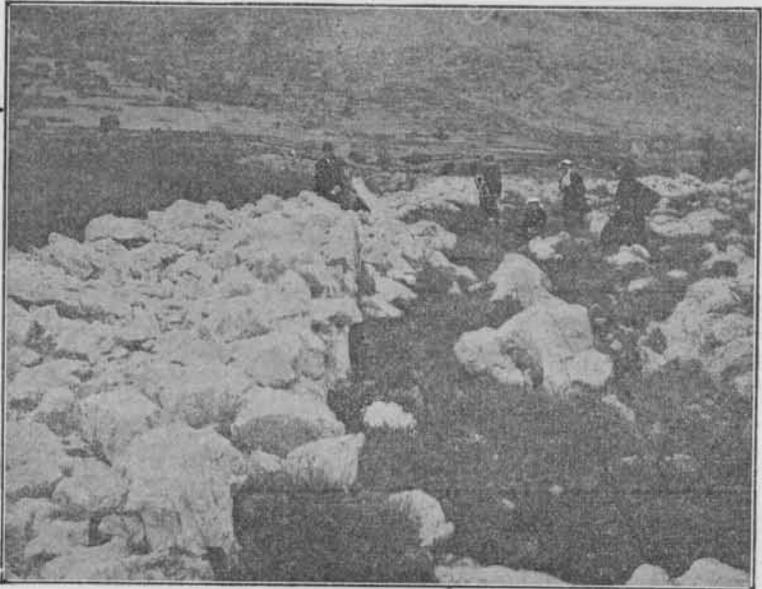
Telle est, sous les réserves formelles que j'ai déjà exposées, la liste à laquelle, sans bouger de chez moi, mais non sans me remuer, j'ai pu arriver. Il paraît certain qu'il y reste d'importantes lacunes, surtout dans l'angle Sud-Ouest de la carte (région de la Sainte-Beaume) et sur tout le pourtour Nord, quoique, ayant parcouru moi-même, en géologue, toute la partie comprise sur la Feuille au 1/80000 de Castellane, entre la Siagne et l'Artuby, savoir : les communes de Mons, La Bastide, la Roque-Esclapon, Brovès, Bargême, La Martre, Châteauvieux, Brenon, et la moitié orientale de Comps, je puisse affirmer que, s'il y existe des camps, ils doivent être bien peu nombreux, et encore moins apparents (1), car ce me fut toujours un étonnement, qui motiva de ma part de véritables enquêtes locales, que de voir ainsi brusquement s'arrêter à l'Ouest, en un cul-de-sac, comme *le Villard* de Mons, la ligne, jusque-là si continue, de ces enceintes, dont personne, d'autre part, n'a pu jusqu'ici me signaler une seule dans la région proprement dite de Castellane (2). Sans doute, forment-elles un ruban ne s'éloignant pas au delà d'une certaine distance dans les terres et suivant plus ou moins parallèlement la ligne de rivage de la Méditerranée avant de se diriger vers la vallée du Rhône, par celle de la Durance, ce qui expliquerait son inflexion au Sud à son entrée dans le départe-

(1) Cependant je retrouve dans les notes posthumes de H. Segond, cette laconique indication : *Comps*, Chamail, ce qu'ont vérifié des renseignements ultérieurs; puis, chose curieuse, la mention, dont j'avais totalement perdu le souvenir, d'un rudiment d'enceinte de peu d'importance que je lui aurais moi-même signalé sur la montagne de Malay, près du col de la Glacière, entre Mons et Brovès. Je dois dire que je n'en retrouve pas la trace sur mes plans à grande échelle de l'époque. Peut-être s'agit-il de la petite enceinte de la Faou de Mons dont j'avais pu parler à mon ami.

(2) La commune d'Eoulx, que j'ai totalement parcourue, ne m'a rien révélé non plus, tandis qu'il m'a été donné d'y remarquer, au lieu dit le Plan, des amas de débris de poteries romaines qui semblent dénoter l'existence d'une ancienne fabrique, ou, tout au moins, d'une habitation.

ment du Var, puis sa remontée au Nord à partir du grand coude préalpin que marque précisément la position de Comps.

Mais il faut dire que je ne connais pas encore, même pour les Alpes-Maritimes, la limite septentrionale, et c'est ainsi qu'il m'a été signalé, aux extrêmes confins de mes anciens parcours, une importante enceinte, à l'Est du Col de Bleine, sur la route de Saint-Auban, dominant la jeune et déjà prospère station estivale de Thorenc. Je profite de cette publication pour y ajouter un autre point nouveau observé par moi-même près de Gourdon, un tout petit poste de sentinelle, si étroit que tout au plus une dizaine



Phototype Paul Goby.

Fig. 1. — Le Villard de Mons.

d'hommes auraient pu s'y tenir, mais incontestablement caractérisé et intéressant par les abris que pouvaient offrir les nombreux intervalles des énormes blocs de brèche d'éboulis sur lesquels il était établi, pour servir, sans doute, de simple intermédiaire entre le camp supérieur de l'*Aire de Gourdon*, et les postes inférieurs du voisinage de Gourdon même. Ce serait un second point à rajouter, sur ma carte au 1/320000, à 0^m025 au-dessus du parallèle 48^o50 et 0^m029 à l'Est du méridien 5^o; tandis que le Camp de *Bleine* serait à 0^m004 à l'Ouest de 5^o et à 0^m058 au Nord de 48^o50. Je signale enfin, à cette occasion, que, par suite d'une erreur de gravure, le point 6 de ma carte des Alpes-Maritimes (*A. F. A. S.*,

XXXIII, pl. VI, 1904) doit être reporté exactement de 0^m003 à l'Ouest; toute l'échelle, d'ailleurs, a été un peu réduite à la gravure, sans qu'il me fût possible d'en donner avis dans mon texte, et elle ne correspond plus exactement au 1/320000 de l'Etat-major.

Quant à la partie du département des Alpes-Maritimes à l'Est du Var, je dois à l'indication de MM. CAZIOT et MAURY un camp important situé au *Col de Brouis*, bâti en gros blocs rapportés de Cénomaniens et d'Eocène, sur le Trias argileux. Et M. PHILIPPE CASIMIR, le promoteur et l'intelligent directeur des fouilles du Trophée d'Auguste, à la Turbie, grâce à sa parfaite connaissance d'un pays auquel son journal, *La Corniche*, a littéralement donné la vie, m'a promis, mais malheureusement point encore communiqué, une liste supplémentaire que je regrette de ne pouvoir recueillir, avant que les progrès, trop rapides à ce point de vue, d'une civilisation envahissante en aient fait disparaître les derniers éléments.

Pour ne rien laisser perdre enfin, des documents réunis, je donne ci-contre, par ordre alphabétique de communes, les principaux renseignements inédits extraits de mes multiples correspondances et le résumé qu'a bien voulu m'autoriser à faire des précieuses notes posthumes de H. SEGOND, la Commission de la *Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan* qui en était demeurée la dépositaire, et à qui j'adresse mes remerciements les plus sincères pour l'hommage qu'elle me permet ainsi de rendre à la mémoire de mon regretté ami.

III

DONNÉES INÉDITES SUR LES *Castelars* DU DÉPARTEMENT DU VAR,
EXTRAITES DES NOTES POSTHUMES DE H. SEGOND
ET DE CORRESPONDANCES DIVERSES (1).

Agay. — *Le Rastel*.

Le Rastel est la crête rocheuse dont le sommet en dent de scie domine au Nord-Est et au Nord, la rade d'Agay à une hauteur moyenne de 300 mètres.

Entre les rochers escarpés, souvent surplombants, qui forment le pourtour de la crête, les passages existants ont été interceptés au moyen de blocs énormes formant un ensemble infranchissable

(1) On a adopté l'ordre alphabétique, par noms de communes, comme seul expédient, à cause de la variabilité des désignations attribuées souvent à un même camp, quelquefois par un même auteur.

de murailles à pic. La brousse recouvre la plus grande partie de ces murs, dont les rares ouvertures sont fort difficiles à trouver.

[G. DE JARRIE].

Ampus. — Englugi.

Situé à 2 kilomètres à l'Est de *La Grange*, au quartier des *Clapouires*, (point 605 de l'Etat-major), c'est un des plus anciens camps signalés dans la région. L'éperon, escarpé de trois côtés, sur lequel il est construit, domine de plus de 250 mètres le coude que forme la Nartuby en recevant les eaux de la source des Friyères. C'est contre l'Ouest, seul accessible, qu'ont été dirigés tous les travaux de défense. Un mur en demi-cercle, de 2 à 3 mètres

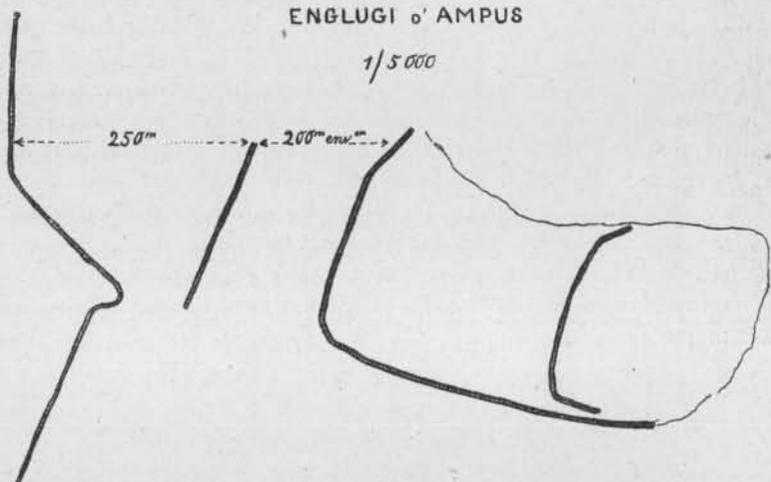


Fig. 2.

d'épaisseur, enclôt un plateau, à peu près plan vers l'extrémité, en forme d'ellipse de 120 à 150 mètres de grand axe. Un autre plateau légèrement incliné vers l'Ouest, forme, en contre-bas, un second camp, grâce à un mur qui, partant du précipice septentrional, ferme le côté Ouest, puis tourne au Sud et descend au point le plus bas du plateau, d'où il remonte pour rejoindre la première enceinte à un endroit où l'escarpement, plus prononcé, rendait inutile ce supplément de défense, vrai rempart, de 7 mètres d'épaisseur du côté Ouest, et 3 mètres encore de haut.

A 200 mètres environ à l'Ouest de cette grande muraille se voit un autre mur parallèle, couvrant de ses éboulis une largeur de 4 mètres, mais presque sans relief, et peut-être point contemporain de l'ouvrage principal. Enfin, à quelque 200 mètres encore

plus loin, soit près de 400 de la deuxième enceinte, une dernière muraille traversait tout le plateau, partant du bord septentrional escarpé de la *Marine*, tirant en ligne droite vers le Sud, puis obliquant à l'Est et faisant un coude légèrement rentrant pour suivre le mouvement de la colline et descendre en ligne droite presque jusqu'au fond de la vallée. Les matériaux en sont plus petits que les autres, mais leur masse éboulée est considérable et ne couvre pas moins de 20 mètres de largeur, sans qu'on puisse, cependant, distinguer des parements.

Les poteries sont abondantes au camp d'Ampus, et aussi les débris de meules, quoique M. Neissime, propriétaire de la ferme de La Grange, ait depuis longtemps emporté les plus belles meules.

Non loin du camp, sur le versant de la montagne, se voit le rocher pittoresque dit l'*Enclumi*. A l'Ouest, au delà du col de La Grange, sur le mamelon entre la route et le vieux chemin, s'élève un dolmen non encore cité. La table supérieure manque; mais la chambre sépulcrale est bien conservée de trois côtés, et a dû être utilisée comme abri. Dans les déblais nous avons trouvé une perle en pierre percée (talc ?).

La vue est bornée au Nord par les montagnes de Palay et Serail, derrière lesquelles on aperçoit Chamail, les hauteurs de Brovès et Lachen. A l'Est on voit les Piols de Callas et de Figanières, au Sud tout l'horizon, depuis Roquebrune jusqu'au Cannet-du-Luc et Recoux, et, plus proches, le Ceyran, le Neiron; à l'Ouest, Pybarrier, Combegrosse, Costeplane. [H. SECOND].

Les Arcs. — *Le Castellas*.

Ainsi s'appelle au cadastre (1) un quartier, situé entre ceux des Bacliens et de la Gachette, où les Maures, poussant une pointe au Nord, font dévier l'Argens en une boucle dite de Tourneval, au milieu de laquelle s'élève, à 185 mètres d'altitude, 150 au moins au-dessus de la rivière, le camp qui a fourni le nom du quartier, dominant à la fois le chemin de fer et la route nationale.

Le sommet de la colline est formé par un porphyre extrêmement dur, impossible à exploiter en gros blocs, et ne se débitant guère en fragments supérieurs à la grosseur du poing. Aussi les constructeurs du mur n'ont-ils pu suivre la méthode ordinaire, et après avoir utilisé, pour en garnir un petit espace de l'angle Sud-Est, et vers l'Est, les rares gros blocs qu'ils purent arracher sur place,

(1) Je conserve, toutes les fois qu'il s'agit de désignations cadastrales, l'orthographe officielle, malgré les observations précédemment notées.

durent-ils procéder, pour le reste, tout autrement (1), accumulant en un haut remblai, cimenté par de la terre, la masse des cailloux épars, de manière à border la crête d'un talus raide, de 12 mètres environ d'étendue, atteignant une hauteur d'au moins 3 ou 4 mètres et formant une enceinte de forme sensiblement triangulaire, doublée des côtés du Midi et de l'Ouest, où l'escarpement se montre le moins abrupt.

LE CASTELLAS DES ARCS

1/4,000

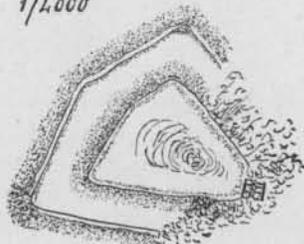


Fig. 3.

Pour consolider les angles et les parties les plus exposées, des blocs de grès permien ou de tuf porphyrique, n'excédant pas 0^m30 à 0^m40 furent apportés du gisement le plus proche, c'est-à-dire d'un col situé à une quarantaine de mètres plus bas, sur la montée de l'Argens à la Gachette. L'enceinte extérieure, identique à l'autre, de construction et de dimensions, présente vers le milieu un changement de direction formant angle, où une brèche semble représenter l'entrée du camp; à l'extérieur elle montre certaines parties planes, sans doute attribuables à la construction récente d'un chemin.

Il était difficile de distinguer, au milieu de cailloux de porphyre aux vives couleurs, des fragments de meules ou même de

(1) Longtemps avant de connaître la très intéressante constatation de H. Se gond, il m'avait paru qu'il ne fallait point toujours voir, dans les différences de modes de construction des enceintes préhistoriques, des différences ethniques ou chronologiques, mais seulement de circonstances locales. Si nous trouvons, en pleine région de constructions de pierres sèches, un camp tout à fait analogue aux levées de terre des régions septentrionales, c'est que la nécessité a imposé ici, comme seul praticable, à l'état mixte, le système qu'a fait employer exclusivement ailleurs, le principe primordial et immanent du *maximum de résultat par le minimum d'effort*. S'attacher à ces différences pour méconnaître les identités établies par les témoignages ouverts de la civilisation des constructeurs, équivaudrait à vouloir faire de l'ethnologie urbaine d'après les façades des maisons. Certes il paraît bien établi, inversement, que malgré une structure presque identique à celle des *Castelars*, il faut attribuer à un âge bien plus récent les *Forts* d'Ecosse, les *Wallburgen* d'Allemagne, les *Munaislimat* de Finlande, etc. Mais ne serait-il pas possible de trouver dans l'histoire diverse des peuples l'identité de cause qui a produit, à époques échelonnées, l'identité d'effet? La science ne s'élargit qu'en recherchant les ressemblances, après les différences. A quoi servirait de multiplier indéfiniment les descriptions d'enceintes, si, après avoir justement insisté sur le mode de construction propre à chacune, on barre l'horizon par un mur vitrifié ou calciné, sans chercher à regarder par delà pour établir la nécessaire synthèse qui reliera les monuments de Provence à ceux de Lorraine, ceux d'Algérie peut-être à ceux d'Irlande, et fera enfin — tardivement — d'un amas de monographies, une science! (A. G.).

poteries ; mais nous avons remarqué plusieurs cailloux de quartz roulé, trop gros pour avoir servi de frondes.

La vue, au Nord s'étend depuis la plaine du Muy jusqu'au sommet de Lachen : au premier plan les bastides de la Gachette et les rochers de Roche-Rousse ; par derrière, les collines de la Baume, des Arcs, de Collet Redon, le plateau des Crottes, la vallée d'Esclan, la Colle-de-Rouit et l'Estérel.

Au dernier plan, entre les collines de Draguignan et de Bargemon, s'aperçoivent les camps des Tuilières, du Piol-de-Figanières, du Piol-de-Callas, de Sainte-Anne-de-Claviers, de la Pigne. Au Nord-Est, Collet Redon et (1) la Bouterie (?) presque masqué par Roche-Rousse. A l'Ouest, le camp de Taradeau est bien en vue, tandis qu'on distingue à peine le sommet de Recoux ; au Nord-Ouest la vallée des Arcs, puis, à l'Est et au Sud, l'écran des rochers de Roquebrune et des montagnes qui entourent la vallée d'Aille.

[H. SEGOND].

Bagnols. — *La Forteresse.*

Sur la pointe occidentale du massif du *Défens* de Bagnols, se trouve, à égale distance des points 407 et 417 de l'Etat-major, un petit camp, dit *La Forteresse*, qui commande le chemin de Bagnols au Pujet de Fréjus, voie la plus courte pour accéder à la plaine d'Argens ; à moins d'un kilomètre, au pied de l'escarpement de porphyre, naît la petite source de la Piguière.

Accessible uniquement par l'Ouest et défendu des trois autres côtés par des précipices naturels, il a suffi d'une muraille Nord-Sud d'une vingtaine de mètres, continuée à angle droit sur 9 mètres environ, sur le front Sud, pour compléter, avec les murailles de porphyre en place, une petite enceinte assez régulièrement rectangulaire, d'une cinquantaine de mètres sur trente, que semble séparer en deux un autre bout de mur intérieur, détachant du plateau principal la pointe orientale.

L'épaisseur actuelle du mur n'est guère que d'un mètre, tandis que les éboulis correspondent à une masse autrement importante, comme s'il s'agissait d'une reconstruction récente. L'intérieur est fort accidenté par d'énormes bancs de porphyre parallèlement alignés, mais de hauteurs inégales, plus relevés au centre, où ils se montrent percés de 6 ou 7 excavations circulaires, d'origine purement météorique.

LA FORTERESSE
DE BAGNOLS
1/4000



Fig. 4.

(1) Les notes de H. Segond, prises sur place, au crayon, sont parfois d'un déchiffrement difficile. et je ne saurais répondre de tous les noms propres.

Du côté extérieur de la muraille, la roche est creusée d'un fossé que la présence de rainures à arêtes aiguës, sur les surfaces non recouvertes d'éboulis, ferait croire entaillé de main d'homme. C'est là que nous avons trouvé, avec les poteries caractéristiques, une

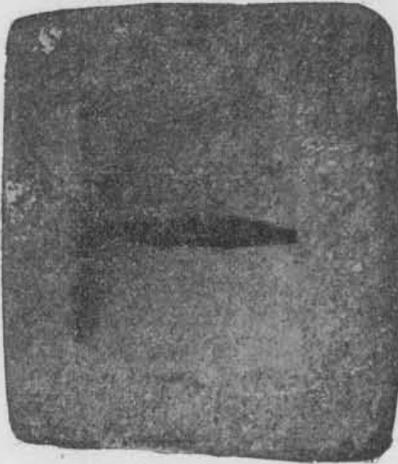


Fig. 5. — Auge en basalte d'Ollioules (Var).

moitié d'auge rectangulaire en porphyre, mesurant 0^m35 de large sur 0^m25 de long, ce qui représente une longueur primitive d'au moins 0^m50, avec une épaisseur de bords d'un peu plus de 0^m10 (1).

Du sommet de la Forteresse, la vue s'étend, à l'Est, par la vallée du Biançon, jusqu'à Tanneron, Cabris et les montagnes de Nice; au Nord, sur tous les hauts plateaux, tandis qu'au Sud l'horizon se trouve borné par un contrefort qui laisse seulement une échappée sur la

plaine de Fréjus et les bouches de l'Argens. A l'Ouest la vue est aussi limitée par la Colle-de-Rouit, mais on voit cependant le Piol-de-Callas, Notre-Dame-de-Claviers et la Pigne.

[H. SEGOND].

Bandol. — Le Garéou.

La crête du Garéou, à pic vers le Nord, s'étend entre le Gros-Cerveau et l'extrémité occidentale de la chaîne, où a été bâti un fort au-dessus de Bandol. Il y a là un petit camp où j'ai ramassé des poteries gallo-romaines et d'autres grecques. Dans la partie sep-

(1) Une demi-auge de cette sorte, mais en trachyte, a été figurée par M. Paul Goby dans son mémoire. *Sur quelques meules à grains et un moulin ancien ressemblant au Trapetum, découverts dans l'arrondissement de Grasse*, Ann. Soc. L., Sc. et A. des A.-M., t. XIX, p. 93-120, pl. III et IV; 1905. — Une autre en basalte, absolument entière et de magnifique conservation est en la possession de M. Casimir BOTTIN, à Ollioules. Nous en donnons ci-contre une reproduction photographique (Fig. 4), où malheureusement on ne peut distinguer la singulière rainure creusée en gorge sur tout le pourtour vertical des parois extérieures, particularité dont l'explication paraît moins facile à saisir que celle des autres rainures creusées en palme divergente à partir des deux extrémités de la fente fusiforme, sur la face inférieure de l'appareil; apparemment celui-ci s'employait soulevé sur des pieds, ou peut-être suspendu par la gorge, qui, évidemment, servait à fixer une corde. Inutile d'ajouter que la perspective photographique a, seule, altéré la forme générale, parfaitement rectangulaire. (A. G.)

tentrionale se trouvent plusieurs grottes, où M. Rivière, sur mon indication, vint aux environs de 1888 recueillir plusieurs squelettes. Au Sud, la montagne domine le quartier de *la Gravelle*, et non de *la Clavelle*, nom sous lequel, à cause d'une altération de prononciation fréquente dans la région, j'ai désigné ce camp dans mon mémoire de 1892 sur la Courtine. [C. BOTTIN.]

Le camp de *la Clavelle* signalé par M. Bottin dans le Cerveau, n'a pas de grandioses murailles. Mais le Romain y est très probant. Reste à voir quels autres signes il faudra lui adjoindre sur la *Carte archéologique de Provence*. [F. MOULIN.]

Le Beausset. — *Pic de l'Aigle*.

Situé au point désigné par l'Etat-major sous le nom de *Pic de l'Aigle*, l'emplacement du camp est dénommé par les habitants *les Suys*, du nom, sans doute, de trois petits lacs temporaires, artificiellement créés par l'exploitation de la roche, sur 10 à 15 mètres de longueur, 8 à 10 de largeur et 0^m50 à 0^m60 de profondeur, qu'on voit à l'entrée du plateau Sud, avec un quatrième plus profond, sur la falaise Nord, se maintenir longtemps après les grandes pluies à l'entrée du plateau et y donner même naissance à un ruisselet, vu par M. le colonel Noir, le jour où il découvrit l'atelier de meules qui motiva ultérieurement notre visite.

La montagne elle-même, dite *la Piouline*, dépend de la commune d'Evenos et appartient à M. le comte Estienne d'Orves.

L'extrémité arrondie de la colline forme la terminaison d'une coulée basaltique bien évidente sur la carte géologique, et l'on y est tout de suite frappé par la profusion des meules, gisant la plupart à l'état d'ébauches, et indiquant, à ne pas s'y méprendre, qu'on se trouve sur l'emplacement extrêmement étendu d'un véritable atelier, dont les trous d'exploitation, entourés d'un cercle de déblais, se voient encore nombreux de tous côtés.

La position se trouvant naturellement défendue du côté du Nord, de l'Est et de l'Ouest, le côté Sud avait été pourvu d'une muraille dont on trouve les restes bien apparents sur plus de 250 mètres, jusqu'à un fort éperon de gros rocs qui pointe vers l'Est. A partir de là, le mur tourne au Nord, mais ne se retrouve que là où il était utile de compléter la défense naturelle. Sur l'un de ces parapets, nous avons ramassé une jolie flèche à ailerons en silex blanc, à peine époincée. La position est en vue de celles d'Evenos et Pipandon, au Sud, et le massif du Pilon de la Sainte-Beaume, au Nord; à l'Ouest le panorama est presque sans bornes. Les nombreux tessons romains que nous avons ramassés, mêlés à des silex taillés, prouvent la continuité à travers les âges d'une exploitation qui se pratiquait encore il y a une quarantaine d'années.

La barre de l'Ouest, après avoir formé une sorte de demi cercle, continué à l'Est par la muraille, se prolonge vers le Sud sur 300 à 400 mètres pour se terminer au quartier de *la Galina*, sur la ferme Brémond, où nous avons autrefois déjà trouvé une meule.

Sur le plateau terminal, jadis cultivé, nous avons recueilli plusieurs fragments de poteries d'âges divers, dont plusieurs de la pâte fine dite de Samos, avec sujets en relief.

Du côté Nord, où se relèvent des traces d'exploitation récente, un petit plateau, faisant suite à une gorge, semble avoir été circonscrit par une muraille, à 500 mètres environ de la falaise du grand atelier supérieur, et à 200 mètres au Sud de la ferme de la *Guérarde* au comte d'Orvès et à M. Imbert. En dehors de l'enceinte se remarquent les traces d'un puits, dit de *Massaquais*, et des restes évidents de huttes qui semblent indiquer que là était le centre principal de résidence des anciens exploitants. Aussi y avons-nous recueilli une abondance extraordinaire de poteries, surtout du genre samien, à reliefs extrêmement remarquables par la finesse de l'ornementation et la variété des scènes représentées, parfois des plus érotiques. Un assez grand nombre d'objets en métal, bronze et fer, ainsi qu'une monnaie, attestent une résidence prolongée des Romains. Le travail des meules se faisait également à cette place, car nous en avons relevé, outre deux anciennes, intactes, une grande, moderne, de 1^m18 de diamètre, laissée inachevée.

Une description détaillée des fouilles sera donnée ultérieurement dans le *Bulletin de la Société Préhistorique* et dans celui de l'*Académie du Var*.

[C. BOTTIN].

Le *Rocher de l'Aigle*, section C du cadastre du Beausset, est au Sud de la ferme de la *Gueirarde*. Il est marqué de la cote 609 et ses courbes de niveau dessinent comme une forme de pied. La muraille principale court de l'Ouest à l'Est, à peu près rectiligne, sur 350 mètres environ, puis revient au Nord à angle droit, sur environ 90 mètres. Une étude détaillée du résultat des fouilles paraîtra dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Provence*.

[H. MOULIN].

C'est donc improprement, pour n'avoir pas eu en mémoire les premières notes de M. Bottin, et pas encore connu les observations de M. Moulin, que j'ai désigné ce point si remarquable sous le nom de *la Gairarde*, dans une brève note à la *Soc. préhist. de Fr.*, II, 241, 1905.

Néanmoins il paraît ressortir de toutes les données actuelles qu'il doit s'étendre plus sur la commune d'Evenos à l'Est, que sur celle du Beausset, et comprendre des points divers, à distinguer par des dénominations spéciales.

[A. G.].

Le Beausset. — Beausset-Vieux.

Le Revest, Evenos, Le Castellet, le Beausset-Vieux, etc., paraissent tout indiqués pour avoir passé par le stade archéologique de l'enceinte préhistorique. Mais les exigences de la défense des environs de Toulon, sans parler des empiètements de la vie moderne intensifiée, se sont emparées précisément des points qui commandent les routes et dominent l'horizon, et ont fait disparaître sous des fortifications nouvelles les traces du passé. On peut, d'après les objets recueillis ressusciter des époques de vie, mais il est souvent impossible, bien qu'on en ait acquis la conviction, de noter actuellement rien qui puisse établir l'existence certaine de l'ancienne muraille préhistorique. Il y a, de cette façon, un déficit irréparable, et une carte archéologique limitée aux annotations strictes de la réalité constatée, ne peut présenter, pour quelques régions — celles précisément qui sont aujourd'hui les plus habitées — qu'un reflet pâli de leur vitalité effective aux temps disparus.

[F. MOULIN].

Callas. — Le Piol.

A peu près à la limite des trois communes de Callas, Bargemon et Montferrat, s'élève la montagne du Piol (point 834 de l'Etat-major), dominant de ses pentes dénudées, couvertes d'anciens *clapiers* de défrichement, le plateau de Favas et la vallée de Callas. Naturellement escarpé au Sud-Ouest, il n'a été défendu que par une double enceinte en demi-ellipse, de 90 mètres sur 40 d'axe, à murs très épais, dont les éboulis, couvrant près de 10 mètres du côté de l'Ouest, laissent apercevoir des parements écartés jusqu'à 6 mètres, à peine un peu moins vers l'Est. Tout au plus la seconde enceinte paraît-elle formée, au moins vers l'intérieur, de matériaux un peu moins gros.

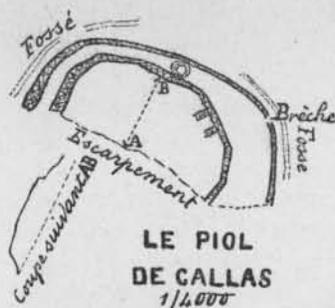


Fig. 6.

Vers le milieu se remarquent, dans l'espace intermédiaire, des murailles circulaires, comme celles d'un four à chaux, laissant au centre un vide de 1^m50. Peut-être y avait-il auparavant là une tour, car l'horizon y est particulièrement étendu. Du côté Est, le plus accessible, se voient très bien les restes d'un ancien fossé

comblé par les éboulis, à 4 mètres environ du mur extérieur, puis deux autres plus petits, remplis de cailloux moindres. De ce même côté, l'intervalle des deux murs laisse une plate-forme un peu plus étendue qu'ailleurs; le sommet est d'ailleurs peu accidenté, à peine un peu plus bas du côté du Sud. Une des particularités de ce camp consiste en petits bouts de murailles perpendiculaires à la principale, se détachant de l'enceinte intérieure et paraissant avoir été des cases d'habitation (1). Ce serait certainement un point intéressant à fouiller, à juger par les débris habituels que nous avons ramassés aux environs.

De ce poste élevé, la vue, sauf au Nord, porte au loin : les camps de l'Englugi, des Tuilières, de Saint-Ferréol, du Cannet-du-Luc, de Roquebrune, de Sainte-Anne, de la Pigne, sont tous directement visibles.

[H. SEGOND].

Le Cannet-du-Luc. — *Camp de Mourgan.*

Du côté du Midi le camp est formé d'une triple enceinte en pierres sèches; à l'Ouest, où la Colline est plus escarpée et de difficile accès, il n'y a qu'une seule muraille. Il est fait mention de ce camp sur la carte de Marius Sivan, dans son *Etude historique sur le Cannet-du-Luc*. Brignoles 1884. Marius Vidal éd. [E. GUIGOU].

Cette description ne se rapporte exactement à aucune de celles données par H. Segond de deux autres camps visités par lui au Cannet. Or, comme Marius Sivan figure en effet le « *Champ-Mourgan* » séparément, dans une position intermédiaire entre *Recoux* et le *Champ de Tropez*, il faut croire à l'existence réelle d'un troisième camp, distinct à la fois de ces deux premiers et d'un quatrième, situé près de Châteauneuf, avec lequel tendaient à le faire confondre les renseignements suivants. [A. G.].

Le *Camp de Mourgan*, sur la rive droite de l'Argens, presque en face des *Mures*, doit se trouver sur le sommet de *Levaou*, entre Châteauneuf et Entraigues.

[E. FÉRAUD].

Châteauneuf et *Camp Morgan* sont synonymes. Le « camp romain » de Vidauban est bien le même que le *Camp Morgan* que j'ai pointé un peu à l'Ouest de la cote 260. Pas de doute.

[L. C. DAUPHIN].

L'existence d'un camp sur une colline au Nord de Châteauneuf de Vidauban, certainement soupçonnée par H. Segond, qui fait toujours mention de cette hauteur dans ses énumérations de points de vue, paraît définitivement confirmée par une indication de M. I. PRANISHNIKOFF, qui a aperçu un camp sur le sommet coté

(1) On observe quelque chose d'analogue au camp du Bas Montet occidental, à La Malle du Bar (*A. F. A. S.* XXXIII, 1075; 1904). A. G.

260 mètres à l'Etat-major. Mais comment admettre que Marius Sivan ait pu commettre une erreur aussi grossière que de transférer à une enceinte de l'Ouest du Cannet le nom d'une autre située bien loin à l'Est, sur Vidauban? Il nous semble donc indiqué, malgré les données contraires que nous venons de rapporter, d'opiner provisoirement pour le maintien, à la place indiquée par Sivan, d'un *Camp Morgan*, distinct de celui (peut être même de *ceux*) de Châteauneuf, et probablement, au contraire, identique avec celui dont il est question ci-dessous, sous le nom de *Méren* et à celui que marque à cette même place la carte de Bonstetten. [A. G.]

Le camp de Méren (l'ancien *Muren*, *Murex* des archives) (1) sur une hauteur au Nord de la route de Vidauban au Luc, offre un développement de plus d'un kilomètre, de l'Est à l'Ouest, avec large horizon de tous côtés, sauf au Nord. Le Cannet (*Petit camp*) (2) devait en être un poste avancé. Au Sud se trouvent les sources du Bouilladou et des Moulières; à l'Ouest les Fonts de Méren. J'y ai recueilli de nombreuses poteries romaines et pré-romaines. [E. FÉRAUD].

Le Cannet. — *Camp de Tropez*.

C'est exactement à la place du « Champ de Troupez » de la carte de Marius Sivan que les cartes manuscrites de H. Segond placent le camp qu'il appelle du *Signal du Cannet*. L'assimilation nous paraît donc sûre.

Elle pourra du reste être contrôlée par ce détail, fourni par M. Sivan : « non loin du Camp de Tropez, se voit une pierre branlante, et un tumulus se trouve sur le chemin qui y conduit. » [A. G.]

Il ne reste que peu de vestiges de ce camp situé à 350 mètres d'altitude, au-dessus du vieux village du Cannet, au milieu d'un bois taillis presque impénétrable qui en empêchait, en avril 1896, une exploration détaillée.

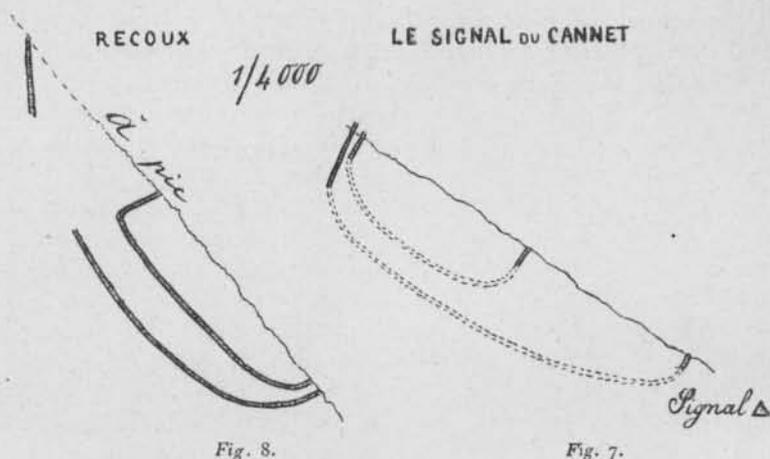
Son grand axe, orienté de Nord-Ouest à Sud-Est sur l'arête de la colline, doit mesurer une centaine de mètres. Du côté Sud-Est, assez escarpé, une deuxième extrémité d'enceinte se voit à une centaine de mètres de la première et à peu de distance du roc terminal sur lequel venait d'être élevé un signal (3). Contournant

(1) MARIUS SIVAN, dans ses citations cadastrales, écrit *Mélen*; BONSIETTEN, sur sa carte, *Mélin*.

(2) MARIUS SIVAN (p. 198), après avoir d'abord rapporté l'étymologie du Cannet au *roseau* qui figure dans les armoiries, demande si ce ne serait point plutôt *Castrum canum*, vieux camp.

(3) D'où le nom de Camp du *Signal du Cannet* employé par H. SEGOND dans ses notes et inscrit sur le plan que nous reproduisons.

le flanc méridional, cette muraille venait se rapprocher de l'autre, au Nord, jusqu'à 6 mètres, bien visible, à cette place, sur une longueur de 30 à 35 mètres. Des débris de poterie se trouvaient vers la muraille occidentale.



Le camp domine toute la plaine du Cannet, mais a son horizon masqué, à l'Ouest, par la croupe de la chaîne principale. Au Sud le regard porte jusqu'à la Garde-Freinet et il semble que ce poste, quoique masqué lui-même pour Recoux, ait dû servir de complément à celui-ci qui n'avait guère de vue que vers le Nord.

[H. SEGOND].

Le Cannet. — *Castéou Maourou*.

S'agit-il vraiment d'une enceinte préhistorique? [A. G.]

Ce qui est certain, c'est que sur le terroir du Cannet, dans les montagnes des Maures, entre la colline de Puits-Martin et l'ombreuse vallée de Saint-Daumas, on trouve les restes d'une ancienne forteresse, «... *Antiquum castellum*, dit un acte de 1284 conservé aux archives du Cannet, sorte de camp retranché, près duquel ont été découverts de nombreux tombeaux, des médailles, et des débris de sculptures, appelé encore aujourd'hui *Castéou Maourou* et désigné dans un acte de vente de 1601 sous le nom de *Castéou deis Maouroux*, château des Maures, *tot roumpu et démouly*. Il est vrai qu'une autre version veut qu'on le nomme *Castéou deis amouroux*... Non loin sont d'autres ruines qui portent le nom de *Castéou deis Dam'à Diou*; c'était un antique monastère de bénédictines...

[MARIUS SIVAN, *Etude hist. sur le Cannet*, p. 29, 30 et 165].

Le Cannet. — *Recoux.*

Construit sur le pic septentrional d'une barre de près de 80 mètres, au-dessus des plaines de l'Argens, du Cannet et du Thoronet, ce camp trouvait un mur naturel dans les bancs, presque verticalement redressés de la roche jurassique, dont la tranche, attaquée par les agents atmosphériques, se montre criblée de trous lui donnant un faux air de pierre à bassins. Au flanc même de la barre, immédiatement au-dessous du camp, s'ouvre une grotte de 4 mètres d'ouverture, montrant des traces de substructions modernes; plus bas se trouve, dit-on, une belle source.

La plate-forme, accidentée de rocs, et large d'une vingtaine de mètres à peine, s'allonge sur la ligne de faite, sur 120 mètres environ, entourée d'un rectangle allongé de murs formés de blocs assez petits et en médiocre état de conservation, mais pourtant bien apparents. Une seconde enceinte, en plus gros appareil, entoure la première sur trois côtés, distante de 25 à 30 mètres au Sud-Ouest, rapprochée à 4 ou 5 à l'Est, et éloignée à 100 mètres à l'Ouest, le long des pentes qui sont partout fort raides, sauf au Nord, où l'enceinte barre la continuation du plateau.

Ce qui caractérise cette position comme celle du Revest, au bout de l'Estérel, c'est l'étendue du panorama qui l'entoure. A l'Est, en arrière des Mures de Vidauban, et des Castelars de Taradeau, la plaine des Arcs, avec son Castelas, sur la pointe des Maures; plus bas, derrière la chapelle Sainte-Brigitte de Vidauban, les camps (notez ce pluriel) élevés et bien en vue de Châteauneuf, et, de l'autre côté de la colline du Cannet, qui masque une partie des Maures, les Mayons-du-Luc; au Sud, la Fouirette, et toute la chaîne qui aboutit à la Roquette de Gonfaron; au Sud-Ouest, les collines de Forcalqueiret et les montagnes de la Sainte-Beaume; à l'Ouest, Brignoles, et, à travers la coupure longitudinale de la chaîne de Recoux, au loin, les deux Bessillon; au Nord, en arrière du Thoronet, Saint-Fouy-les-Salettes (?) et Saint-Ferréol de Lorgues, puis, devant les montagnes d'Aups, La Croix-de-Solliès de Salernes, Tourtour, Signes, le Malmont, avec le camp du Ceyran en avant, ceux du Piol et de Sainte-Anne en arrière. [H. SEGOND].

Recoux ou *Recours* forme l'extrémité du plateau au Nord-Ouest et est inscrit à part sur la carte de Marius Sivan, qui résume ainsi (p. 2) sa manière de voir: « On peut affirmer, je crois, sans témérité, que l'emplacement occupé par le village actuel du Cannet était un camp retranché celte. Si les Troglodytes avaient leur demeure dans la Grotte des Fées, située dans les flancs de la montagne de Recoux, tout près de la brèche, les Salyens, ou les Suel-tèves, ou les Oxybiens, étaient établis sur le plateau du Cannet,

comme ils l'étaient sûrement sur celui de *Recoux*, où on peut visiter encore, j'allais dire intacts, les camps retranchés qui les abritaient et qu'on nomme *lou Camp de Tropès* et *lou Camp de Mourgan*, appelés ainsi sans doute, du nom du propriétaire des terrains où ils étaient construits ». [E. GUIGOU].

Le camp que de Bonstetten décrit d'une façon si confuse que l'on ne sait s'il veut parler de *Fouirette* du Luc ou du *Pas de Recoux*, n'est en réalité ni l'un ni l'autre, et celui dont j'ai donné les coordonnées est bien votre *Méren*. Mais y a-t-il une autre enceinte au *Pas de Recoux*? Dans le cas de l'affirmative elle se trouverait au sommet coté 433... En consultant *l'étude préhistorique sur le Cannet* de M. Sivan... je me suis demandé s'il n'y aurait pas une troisième enceinte au *Camp de Tropez* ou au *Camp de Mourgan*. Mais le mot *camp* a souvent, en provençal la signification de *champ*... et cela ferait beaucoup d'oppidums dans un espace aussi restreint, sans compter le Cannet qui doit vraisemblablement occuper l'emplacement d'une de ces enceintes....

[Z. D'AGNEL].

Recoux ou *Recours*, sur une colline parallèle à peu de distance de *Méren* devait, vu ses petites dimensions, servir simplement d'intermédiaire à *Méren* pour les communications avec le Nord. L'abrupt qu'il occupe est percé de nombreuses grottes et avens qui devaient servir autrefois de refuges; d'où, sans doute, le nom de *Recours*, actuellement spécialisé en celui de *Camp de Tropez*.

[E. FÉRAUD].

Après discussion de toutes ces données contradictoires au milieu desquelles il nous a fallu (combien laborieusement!) essayer de nous reconnaître, il semble que le nom de *Camp de Tropez* doive rester distinct de celui de *Recoux* et désigner l'enceinte la plus méridionale de l'ensemble stratégique dont *Recoux* représentait le poste extrême au Nord et *Méren* (ou *Camp Morgan*?) le poste central. D'ailleurs, à un petit détail près, concernant l'orientation générale et la terminaison de la muraille extérieure, le plan et la vue du *Pas-de-Recours* donnés par DE BONSTETTEN (p. 35) correspondent bien avec le plan et la description de *Recoux* par H. SEGOND. [A. G.]

Cap Roux. — Le Saint-Pilon.

Des traces de murailles se trouvent dans la seule fente qui donne accès au rocher du Saint-Pilon, l'énorme dyke de porphyre rouge qui s'élève à 650 mètres environ dans l'Ouest-Sud-Ouest du sommet du cap Roux (cote 440). Il devait y avoir là un simple poste-vigie.

Dans la région des *Maures* proprement dites, au Sud de l'Argens,